

**COMPTE RENDU REUNION VETERAN DU 20 OCTOBRE 2016 A CHARMOY**

**Clubs présents :** AS Véron, AS Senan, FC Chevannes, FC Piedalloues. , AJBO Bussy en Othe,

**Membres de la commission vétérans présent :** Christophe Bony, Dominique Chartier, Daniel Fertin, Jacky Hervouet, Eric Massé, Claude Titafarinela et Daniel Truchy.

**Membres de la commission vétérans absent :** Pascal Carlot,

**Bilan de la 2ème saison :**

10 équipes s'étaient inscrites pour la saison 2014-2015 contre 7 la 1<sup>ère</sup> saison : AS Véron, AJBO Bussy en Othe, FC Piedalloues, AS Senan, FC Appoigny, Domats, entente Laroche-Charmoy, FC Chevannes, entente St Martin-Paron, et CE Fruehauf.

Suite aux forfaits de Domats (mail le soir de la réunion pour manque de joueurs) et de l'entente Laroche-Charmoy (suite à la réunion et à ces choix), les 8 équipes ont choisi le système matchs aller retour soit 14 matchs par équipe et 55 matchs au total. Sur les 18 journées de championnat disputées, 10 matchs (concernant CE Fruehauf, l'entente St Martin-Paron et FC Chevannes principalement) ne se sont pas déroulés. Il s'agit des 3 équipes qui ont fait un forfait général en fin de saison. Le championnat a été remporté par l'AS Véron.

La totalité des matchs ont été auto-arbitrés et se sont pratiquement joués à 7 contre 7 en semaine. L'ensemble des participants a aimé l'ambiance qui a régné sur les terrains malgré quelques couacs (engagement de « championniste » ou alcoolémie sur le terrain). Tous ont eu plaisir à retrouver un esprit de fair-play et de cordialité accentué par l'auto-arbitrage bien que chacun recherchait la victoire.

Les clubs ont fortement apprécié la souplesse pour les reports de matchs. Nous avons institué la règle de 2 reports maxi par match. Je doute fort que tous les clubs l'aient suivie (peu de moyen de contrôle utilisé malgré la règle d'informer systématiquement le responsable des reports).

Le calendrier assez consistant de 14 matchs par équipe accompagné d'un renfort des joueurs vétérans au championnat classique a sûrement joué un rôle non négligeable dans la difficulté pour certaines équipes d'aller au bout du championnat d'où les forfaits de 3 équipes. Nous déplorons la faible participation de joueurs de d'autres clubs en général dans une équipe vétérans.

**Saison 2016- 2017 :**

La commission football UFOLEP a relancé, par courrier, l'ensemble des licenciés de plus de 34 ans avec un impact apparemment très mitigé sur les inscriptions de cette saison. Pas de nouveau club inscrit mais les 4 premières équipes vétérans sont toujours présentes. Le jeu proposé correspond apparemment aux attentes de ces joueurs.

Pourtant le nombre d'équipes d'inscrites a diminué !

-5 équipes se sont réinscrites pour cette 3<sup>ème</sup> saison :

AJBO Bussy en Othe, FC Piedalloues, AS Senan, AS Véron et FC Chevannes,

Les équipes vétérans sont de moins en moins constituées de joueurs évoluant aussi dans le championnat classique. Chaque équipe gagne en autonomie. Tous ces clubs ont aussi une équipe engagés dans le championnat classique du dimanche matin.

Il est rappelé qu'il faut au moins 2 nuits entre 2 matchs disputés.

#### -Calendrier 2016- 2017 :

Le choix d'indiquer la journée officielle le vendredi (plutôt que le dimanche) a été reconduit par la totalité des clubs présents. Les matchs peuvent évidemment se jouer le dimanche matin si les équipes sont d'accord.

Les soirées de matchs pour chaque équipe recevant sont préférentiellement :

**AJBO Bussy en Othe** => vendredi et rdv vers 19h

**FC Piedalloues** => vendredi et rdv vers 20h30 au stade Auxerrois sur terrain synthétique ou le mercredi aux Brichères à 19h (sur stabilisé)

**AS Senan** => vendredi et rdv vers 19h

**FC Chevannes** => vendredi et rdv vers 20h30

**AS Véron** => vendredi et rdv vers 19h

Le calendrier commence le 18 novembre 2015 et se terminera le 16 juin 2016 maximum. 5 journées potentielles du 18 novembre au 18 décembre 2016, une trêve en janvier et février puis 17 journées potentielles pour les matchs restants du 5 mars au 22 juin 2017.

#### -Choix du championnat :

Plusieurs modèles de championnat ont été proposés :

- 1- un championnat classique (5 équipes soit 8 matchs par équipe en aller retour),
- 2- un championnat double avec 2 matchs allers et 2 retours soit 16 rencontres par équipe,
- 3- un championnat simple renforcé d'une coupe ajoutant de 3 à 5 matchs soit de 11 à 13 matchs.
- 4- un championnat constitué de 3 oppositions (au lieu de 2 en aller retour) pour chaque équipe soit 12 matchs.

A l'issus d'un débat constructif et parce que la fin de notre championnat est décalé jusqu'à la veille de la réunion annuelle, le choix 4 a été retenu. Le calendrier des matchs apparaîtra prochainement sur le site. Chacun s'engage à tout faire pour jouer l'intégralité de leurs matchs.

Il à été choisi de ne pas faire apparaître un classement des équipes sur le site. La simple indication des matchs G (gagné), N (nul) ou P (perdu) restera visible. En effet, nous nous rencontrons pour nous amuser et pratiquer un sport. La parution d'un classement pouvait mettre une pression inutile à nos attentes qui sont le plaisir de jouer et non la gagne d'un championnat.

Les feuilles de matchs sont toujours à remplir pour protéger et responsabiliser les capitaines, présidents et dirigeants. Les feuilles blanches et bleues sont à envoyer à [feuille.veterans@ufolep89-foot7.org](mailto:feuille.veterans@ufolep89-foot7.org) 3 membres de la commission seront destinataire de ces feuilles (Daniel Truchy, Thierry Gilbert et Pascal Carlot).

#### -Report de matchs et feuille de match :

Si la date de la journée officielle ne convient pas à une équipe, il lui est possible de demander un report de match en avertissant le responsable des reports ( Daniel Fertin) au mail habituel :

[report.forfait@ufolep89-foot7.org](mailto:report.forfait@ufolep89-foot7.org) ainsi qu'à l'équipe adverse.

-Participation à la coupe :

L'ouverture à l'inscription à la coupe de l'Yonne UFOLEP est donnée aux équipes vétérans. Après un tour de table, aucune ne souhaite y participer.

-Rappel du règlement spécifique vétéran :

- L'auto-arbitrage est privilégié sauf accord entre les deux capitaines.
- Un joueur de 34 ans révolu peut jouer en vétéran uniquement s'il est gardien de but.
- Des dérogations peuvent être demandées par un club pour un joueur si la demande est faite à la commission vétéran et si elle est justifiée.
- Un joueur dont son club propose une équipe vétéran ne peut évoluer durant la saison que dans son club.
- Des joueurs (vétérans) issus d'un club commun n'ayant pas d'équipe vétéran ne peuvent s'inscrire qu'auprès d'une seule équipe en championnat vétéran.

-Liste d'équipe :

Un modèle est acté et a été envoyé à chacun. Chaque liste sera complétée par les clubs et envoyée à : [truchy.daniel@ufolep89-foot7.org](mailto:truchy.daniel@ufolep89-foot7.org) et à [secrtaire.adjoint@ufolep89-foot7.org](mailto:secrtaire.adjoint@ufolep89-foot7.org) .

Ceux-ci les valideront par apposition d'un tampon et les transféreront par courriel. Bien sûr, cette liste peut être évolutive tant qu'elle est validée par l'un de ses deux responsables.

-Dérogation de joueurs :

Nous rappelons à chacun qu'il n'est pas possible de faire jouer des joueurs FFF sauf s'ils sont double licencié uniquement dans le même club. La responsabilité du dirigeant et président est engagée en cas de problème. En effet, des accords entre les 2 Fédérations nationale (FFF et UFOLEP) interdisent cette pratique. Celle-ci permettrait pourtant, à notre niveau et à un nombre de footballeur, de pratiquer leur sport plus aisément.

Le FC Piedalloues renouvelle sa demande concernant M. LECOMTE Jason. L'ensemble des présents accepte cette dérogation.

Si, en cours de saison, de nouvelles demandes devaient être faites, il suffit de les adresser à [responsable.finances@ufolep89-foot7.org](mailto:responsable.finances@ufolep89-foot7.org) Cette demande sera analysée par les membres de la commission vétéran qui statueront.

-Site internet :

Une précision sur le suivi de la mise à jour du site a été apportée. Il est demandé de la rigueur de la part des équipes pour transmettre les informations (report, forfait, score...) ainsi qu'aux bénévoles qui assurent cette mise à jour.

-Nouveaux membres de la commission vétéran :

Aucun nouveau candidat ne se porte volontaire pour remplacer Manuel Caldas qui fait un break.

-Questions diverses :

Peut-on organiser en fin de saison un tournoi ? Toutes les équipes sont partantes plutôt un samedi de fin mai ou début juin avec une préférence pour une 6<sup>ème</sup> équipe (commission, arbitres...).

Il est demandé si la commission UFOLEP pouvait se charger du verre de l'amitié ?

Fair play : une proposition de faire un classement sur le fair play a été posée. Les équipes pourraient noter l'accueil, le déroulement du match et l'après match. Les équipes ne souhaitent pas participer à un classement qui s'assimilerait à une sorte de compétition.

-Coordonnées des dirigeants :

**AJ Bussy en Othe :**

BOURAKBA Philippe 03 86 80 19 52 et [pharmacieduluxembourg@gmail.com](mailto:pharmacieduluxembourg@gmail.com)

**FC Piedalloues :**

CARTIER Dominique 06 60 03 70 56 et [dominique-chartier1@bbox.fr](mailto:dominique-chartier1@bbox.fr)

BARJOT Didier 06 03 48 43 40 et [didier.barjot@bnpparibas.com](mailto:didier.barjot@bnpparibas.com)

**AS Senan :**

MILLOT Thierry 06 29 50 33 74 et [t.millot@sfr.fr](mailto:t.millot@sfr.fr)

GRANDREMY Jean Philippe 06 08 85 06 14 et [jp.grandremy@wanadoo.fr](mailto:jp.grandremy@wanadoo.fr)

**AS Véron :**

MANNEVEAU Fabrice 06 95 12 82 08 et [mcom@free.fr](mailto:mcom@free.fr)

ROBERT François 06 71 60 71 77 [fanfandu89@orange.fr](mailto:fanfandu89@orange.fr)

**FC Chevannes :**

TITAFARINELLA Claude 06 60 61 28 57 ou 09 83 46 26 52 [titaf89@live.fr](mailto:titaf89@live.fr)

SUARES Alexandre 06 72 34 72 14

Merci à l'ensemble des participants.

La réunion s'est terminée à 21h30